

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Lettre d’information - n°2/2021 – 13 mai 2021**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Point sur la situation de 2021**

En janvier dernier, dans la lettre d’information de l’association, nous annoncions que tout en tenant compte des suites de la Covid 19, nous devions aborder cette nouvelle année avec la détermination de mener à bien plusieurs actions prioritaires dans trois directions : Réguler la fréquentation – Améliorer la qualité de la vie sur l’île – Préparer l’avenir.

Malheureusement ce premier quart de l’année 2021 est resté marqué par les inerties imposées par la situation sanitaire. La situation commence heureusement à s’améliorer avec notamment la réouverture partielle le 19 mai des restaurants et des commerces de l’île.

Nous espérons que le dé confinement progressif permettra à tous de bénéficier d’un été plus agréable que celui de l’an dernier.

Pendant le premier trimestre nous avons essayé de poursuivre les trois objectifs fixés :

1. **Réguler la fréquentation**

Fidèles à notre volonté de travailler au maximum avec les autres associations de l’île, nous avons contribué à la constitution d’un collectif réunissant de douze associations[[1]](#footnote-1).

Nous sommes intervenus ensemble à plusieurs reprises auprès de la Métropole TPM, de la Mairie de Hyères, et du Parc national, pour porter nos attentes et nos propositions sur la régulation de la fréquentation de l’île.

Nous vous avions rendu compte des premiers résultats dans le *Porquerolles Infos* de janvier.

Nos associations ont été réunies à nouveau par la Mairie, la Métropole et le Parc national le 22 mars pour la présentation des premières mesures décidées :

* Fixation d’un maximum de visiteurs par jour
* Signature de la nouvelle délégation de service public à partir de la Tour Fondue
* Négociations avec les autres compagnies de navettes commerciales privées
* Régulation des accès directs par les plages

1. **Maximum de passagers**

Première réponse à nos attentes, une « jauge » a enfin été fixée : le nombre total de passagers pour l’ensemble des navettes ne devra pas dépasser 6000 personnes/jour de pointe.

Le maximum est fixé à 4000 passagers par jour pour la TLV-TPM et à 2000/jour pour les autres compagnies et les petites embarcations commerciales.

Ces plafonds sont sans doute encore trop élevés, mais ils ont le mérite d’être fixés.

Ce qui permettra des contrôles quantifiés et de nouvelles négociations éventuelles.

1. **Nouvelle DSP (Délégation de service publique) pour le transport de passagers et du fret à partir de la Tour Fondue**

Pour atteindre ce maximum de 4000 passagers/jour, il est demandé à la TLV-TPM retenue comme délégataire pour l’accès maritime aux trois îles d’Or, de respecter les horaires, sans doubler ou tripler les rotations, et de mettre en place une réservation préalable des places par Internet. Cette année, le système sera testé en juillet et août et deviendra obligatoire en 2022.

Parmi les autres mesures : expérimentation de 2 navettes/jour à partir du Port Saint-Pierre de Hyères vers Porquerolles. - Ajout d’un horaire en basse saison entre 15 et 17h.

Malgré des nombreuses relances, à l’heure où cette lettre est diffusée, nous n’avons toujours pas de réponse de la Métropole notamment sur deux points :

* Les habitants, résidents secondaires, usagers du part et les professionnels auront-ils une file d’accès direct pour arriver à l’embarquement sans devoir réserver leur place à l’avance et sans faire la queue ?
* Quelles dispositions sont prises pour le respect de la chaine du froid pour les marchandises alimentaires qui arrivent par camion ?

1. **« Navettes privées » venant d’une douzaine de ports**

Les discussions qualifiées de « viriles » entre la Métropole et ces compagnies durent depuis le dernier trimestre 2019. Elles seraient sur le point d’aboutir par une charte d’engagement volontaire (sic) pour que le total de leurs passagers reste chaque jour inférieur à 2000 personnes. Attendons de voir…

1. **Accès directs par les plages**

Le Parc national va commencer les consultations préalables pour le projet de nouvelle organisation des mouillages ainsi que le contrôle des débarquements sur les plages des petites embarcations de passagers payants et de la régularité de leur situation administrative et fiscale. Notre association y participera.

1. **Améliorer la qualité de la vie sur l’île**

La situation sanitaire a gelé les projets pour l’eau, les déchets, l’énergie, et les paysages.

Là encore nous espérons que la reprise générale permettra de reprendre le travail avec le comité insulaire Smilo dès le début de l’été.

Le prochain numéro de *Porquerolles Infos,* qui sera diffusé début juin, vous apportera des précisions sur plusieurs points de la vie de l’île encore en préparation, et sur les principales animations prévues cet été.

1. **Préparer l’avenir**

Notre projet l’analyse des leçons à tirer de l’achat de Porquerolles par l’État pour tracer les perspectives d’avenir de l’île continue.

Vous recevrez début juin le document de travail proposé aux avis et contributions des différents acteurs de la vie de l’île.

La synthèse des propositions servira de base à une table ronde fin septembre, avec pour invités potentiels : Ministre de la transition écologique, Président de l’Office français de la biodiversité, Préfet du Var, Préfet Maritime, Président de MTPM, Maire de Hyères, Présidente et Directeur du PNPC.

**Rappel : assemblée générale le 10 juillet**

Sauf nouvel avis sanitaire, nous pourrons organiser la prochaine assemblée générale des Amoureux de Porquerolles en présentiel (avec respect des gestes barrières)

**samedi 10 juillet, de 10h à midi, à l'Hôtel des Mèdes, suivie d'un cocktail dans le jardin**

Nous vous adresserons prochainement les modalités d'organisation de la réunion et l'appel à candidature pour le renouvellement par tiers du conseil d'administration.

Si vous n'avez pas encore confirmé votre adhésion pour 2021 et/ou réglé votre cotisation, merci de bien vouloir le faire avant l'A.G. (fiche « appel à cotisation » ci-jointe)

Si vos coordonnées ont changé, merci de bien vouloir retourner la fiche jointe à l'appel à cotisation.

*Attention : l'adresse d'Olivier Gillet, trésorier de l’association a changé.*

Pages suivantes : Confirmation d’adhésion 2021 et fiche adresses

** Confirmation adhésion et appel à cotisation 2021**

*Je souhaite renouveler mon adhésion en qualité de membre actif à l’association « Les Amoureux de Porquerolles » et adresse ci-joint ma cotisation pour l’année 2021.*

*Montant à cocher :*

**☐ i**ndividuel (15 euros) ☐ couple **(**20 euros)

**☐** bienfaiteur (préciser le montant : ….....…euros)

à l’ordre *« Les Amoureux de Porquerolles »*

Nom :…………………………………………………………………Prénom :…………………………………………

Le . . /. . / . . . .

Signature (s)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Si les adresses que vous aviez envoyées ont changé, merci de bien vouloir envoyer les nouvelles informations à l’aide de la fiche ci-jointe.**

***A envoyer au Trésorier de l’association, accompagné du montant de la cotisation.***

☐ par chèque à l’ordre *« Les Amoureux de Porquerolles »*

Oliver Gillet **–** 36 rue du Montparnasse 75006 Paris

☐ ou par virement au compte de l’association, IBAN : FR76 1009 6180 6700 0255 6020 111

BIC : CMCIFRPP

***AMOUREUX de PORQUEROLLES***

**Si modification(s) d’adresse(s)**

Nom :…………………………………………………………………Prénom :…………………………………………

Date de naissance : . . / . . / . . . .

Adresse :…………………………………………………………………………………………………………………

Code postal : . . . . . Ville : ………………………………………………………………………………………

Email : …………………………………………………..@.....................................................................................

Téléphone : . . . . . . . . . .

Adresse à Porquerolles : …………………………………………………………………………………………

Si adhésion pour un couple, renseignements pour la seconde personne :

Nom :……………………………………………………………………Prénom :………………………………………

Date de naissance : . . / . . / . . .

Email : …………………………………………………..@.....................................................................................

Téléphone : . . . . . . . . . .

**Souhaitez-vous recevoir les informations et invitations aux réunions :**

**☐ aux 2 adresses ☐ à la 1ère adresse ci-dessous ☐ à la seconde adresse**

**☐ à mon adresse postale**

***A envoyer au Trésorier de l’association :***

**Oliver Gillet –** 36 rue du Montparnasse - 75006 Paris

Conformément à la politique de protection des données personnelles, ces informations sont exclusivement réservées à l’envoi des informations à chaque membre de l’association, conservées pour l’année en cours et modifiables à tout moment.

1. Amis des Îles d’Hyères - Amoureux de Porquerolles - Arts Verts - Comité d’intérêt local de Porquerolles - Commerçants de Porquerolles - Comité Local des Usagers Permanents des Installations portuaires de Plaisance de Porquerolles - Jeunes Actifs de Porquerolles - Parents d’Élèves et l’École de Porquerolles - Prud’homie des pêcheurs de Porquerolles - SMILO Small Islands Organisation - Société nautique de l’île de Porquerolles - Yacht Club de Porquerolles [↑](#footnote-ref-1)